

Chevreuse le 21 mars 2016

Chère Chevrotine, Cher Chevrotin,

Après 2 années passées au cœur des arènes politiques chevrotine et intercommunale, c'est aujourd'hui l'occasion de dresser un bilan, avec vous, sur des sujets sensibles pour que Chevreuse évolue et continue d'être ce village que nous aimons tant.

L'urgence a déterminé notre première mobilisation sur le terrain.

Il s'agissait de faire accepter, en catimini et sans consultation de la population, que Chevreuse rejoigne la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (CASQY) présentée comme l'avenir plutôt que d'envisager son avenir dans la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) considérée comme un territoire sans perspective.

Le dossier politique était déjà bien avancé. Et les enjeux considérables pour notre avenir. Chevreuse2014 a été moteur dans cette mobilisation avec plusieurs associations : lettre ouverte au maire de Chevreuse, lettres aux préfets et aux hautes instances politiques, pétition recueillant plus de 1.000 signatures, réunions publiques, campagne de presse, tracts en boîte aux lettres, tribunes. Claude Génot, maire de Chevreuse a convenu de son échec lors de ses vœux le 23 janvier 2016.

**Les Chevrotins sont très attachés à leur identité et à leur territoire.**

**Le Préfet des Yvelines a entendu leurs revendications et a décidé, avec sagesse, de conserver le périmètre actuel de la Haute Vallée de Chevreuse. Merci !**

Nous resterons toutefois mobilisés jusqu'au 31 décembre 2016, date retenue pour la validation définitive de ce schéma territorial que vous retrouvez sur le site internet [www.chevreuse2014.com](http://www.chevreuse2014.com)

Un second sujet nous a également fortement mobilisé. Il est en lien direct avec notre fiscalité. Depuis l'entrée de Chevreuse2014 au conseil municipal en avril 2014, nous ne cessons de rappeler et de soutenir l'idée que le partage des compétences et la mutualisation des moyens et des ressources financières représentent l'avenir pour nos communes. Pour par exemple obtenir des tarifs préférentiels de commandes groupées. Les esprits évoluent mais très (trop) lentement.

**La hausse des impôts de 5% annoncée durant l'année 2015 s'est bien concrétisée.**

**Les hausses d'impôts prévues en 2016 et 2017 ne sont pas rassurantes.**

Chevreuse2014 rappelle que ces hausses d'impôts ne sont pas une fatalité. Elle résulte bien de la volonté de la majorité municipale de procéder à des investissements qu'elle a décidé de mettre en œuvre coûte que coûte et quelle qu'en soit la facture finale. Voici un compte rendu d'un conseil de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) en décembre dernier :

*« Par courrier en date du 25 septembre 2015 adressé au président de la CCHVC, le Maire de Chevreuse demande de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil le Contrat Régional Territorial de la commune de Chevreuse pour avis.*

*Monsieur Cattaneo intervient pour mettre en avant que deux projets chevrotins (Maison des Associations et Maison de la Petite Enfance) auraient dû être proposés dans la CCHVC pour leur intérêt communautaire certain. La mutualisation des moyens doit devenir un axe prioritaire de pensée et de travail. Le Président précise que la CCHVC ne possède ni la compétence « petite enfance », ni la compétence « associations ». La CCHVC, pour raison réglementaire, doit formuler un simple avis sur ces deux sujets. »*

Chevreuse2014 doit maintenant s'adapter à cette situation nouvelle.

Les travaux de la crèche dans le parc Jean Moulin vont démarrer au cours de l'année 2016. Nous ne pouvons que constater alors que Saint Rémy Lès Chevreuse était demandeuse de cette compétence. En revanche, nous restons très fortement mobilisés sur le dossier de la Maison des Associations pour le faire évoluer avec raison et discernement. Nous l'avons rappelé au maire lors du conseil municipal du 18 février dernier.

**Comme chaque chevrotin(e), Chevreuse2014 souhaite que les associations bénéficient d'installations modernes mais ni aux conditions financières annoncées (prix de départ 2,5 millions d'€ ce n'est pas raisonnable !) ni dans une zone inondable non constructible.**

Au vu du nombre d'habitants de Chevreuse et de la situation calamiteuse des comptes publics de notre pays, nous ne pouvons pas décemment accepter qu'un projet étudié lors d'une période économique plus faste puisse être actuellement voté sans garantie de dérapage budgétaire.

La majorité municipale doit adapter ses dépenses publiques aux ressources collectées en « bon père de famille ». Chevreuse2014 a déjà proposé des pistes de réflexion sérieuses et argumentées en conseil municipal. Le bon sens n'a pas été retenu pour le moment.

**DERNIERE MINUTE** : contrairement à ce que laisse penser la tribune de la majorité municipale dans le dernier Médiéval, Chevreuse 2014 s'est abstenu sur une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Le compte rendu du conseil municipal du 18 février 2016 l'indique *« Comme nous le faisons depuis le début de ce mandat, la liste Chevreuse2014 s'abstiendra sur ce vote. Nous répétons une fois encore que nous sommes d'accord sur la demande de subvention mais nous ne sommes pas en phase ni sur le prix annoncé ni sur l'implantation de cette maison des associations »*. Pour la qualité des débats, nous remercions la majorité municipale de bien vouloir retranscrire scrupuleusement les propos et votes de Chevreuse2014.

Retrouvez le compte rendu officiel sur notre site internet : [www.chevreuse2014.com](http://www.chevreuse2014.com)

**CHEVREUSE2014 - 73 rue de la Division Leclerc - 78460 CHEVREUSE  
ou contact par mail à : [sebastien.cattaneo@chevreuse2014.com](mailto:sebastien.cattaneo@chevreuse2014.com)**